



après nous... le déluge ? l'œuvre de f'murrr sauvée par une dation exceptionnelle

par Sylvain Lesage

vendredi 14 octobre 2022, par [Sylvain Lesage](#)

[octobre 2022]

Payer ses frais de succession... avec des planches de bande dessinée. C'est le montage inédit qui a été trouvé pour préserver l'œuvre de Richard Peyzaret, dit F'murrr. Entretien croisé avec trois acteurs-clés de cette transmission : Elisabeth Walter et Barbara Pascarel, deux amies de F'murrr qui ont entrepris de préserver et promouvoir son œuvre, et Alexis Fournol, l'avocat qui les accompagne.

Comment transmettre le patrimoine de la bande dessinée ? Pour toute une génération d'auteurs et d'autrices, la question devient pressante. On a ainsi vu comment Albert Uderzo avait en partie anticipé le problème en faisant don, en 2011, des planches originales de trois albums d'Astérix à la Bibliothèque nationale de France (*Astérix le Gaulois*, 1959 ; *La Serpe d'or*, 1962 ; *Astérix chez les Belges*, 1979). Bien qu'Astérix ait toujours bénéficié d'une immense popularité, ce don a contribué à relancer l'intérêt des institutions culturelles pour la série : grande exposition à la BnF pour accompagner et valoriser le don (Astérix à la BnF ! d'octobre 2013 à janvier 2014), puis exposition Uderzo au musée Maillol en 2021 - auxquelles il faut bien sûr ajouter les expositions Goscinny au Musée d'art et d'histoire du judaïsme (René Goscinny, au-delà du rire (2017-2018) ou au FIBD (René Goscinny scénariste, quel métier !, 2022). Plus spectaculaire encore a été la démarche de François Schuiten : celui-ci est né en 1956, et reste en activité (quand Uderzo, né en 1927, s'était éloigné de longue date de la planche à dessin). En 2013, il a pourtant décidé de faire don de 80 % de ses planches originales, réparties entre la Bibliothèque nationale de France, la Fondation Roi Baudoin, la Maison Autrique, la Cité internationale de la bande dessinée d'Angoulême, le Centre belge de la bande dessinée, ainsi que le Centre de l'image de La Louvière. Sa démarche, surtout, était assez différente de celle d'Uderzo, qui visait avant tout une consécration culturelle. Schuiten, lui, choisit de « protéger ses travaux de l'usure du temps et de l'argent », afin de résoudre « tout problème de succession future et [de] s'assure[r] de la pérennité d'impressions de qualité de ses ouvrages, par-delà les évolutions technologiques », pour reprendre les termes du communiqué de son éditeur historique, Casterman.

Le décès brutal de Richard Peyzaret, plus connu sous le nom de F'murrr, ne lui a pas laissé le temps de prendre de telles précautions. La dation en paiement dont son œuvre a fait l'objet représente une étape nouvelle dans la consécration de la bande dessinée comme objet de patrimoine. En effet, depuis 1970, la procédure de la dation permet le paiement à titre exceptionnel des droits de successions par la remise à l'État de « biens culturels reconnus de haute valeur artistique ou historique », à partir d'un examen

détaillé par une commission interministérielle (ministère des Finances et ministère de la Culture). Autrement dit : payer des frais de succession en nature, avec des œuvres d'art. La dation de F'murrr témoigne du cap franchi en France dans la reconnaissance du neuvième art : pour la première fois, une dation a été acceptée pour un ensemble relevant de la bande dessinée.

Entretien croisé avec trois acteurs-clés de cette transmission : Elisabeth Walter et Barbara Pascarel, deux amies de F'murrr qui ont entrepris de préserver et promouvoir son œuvre, et Alexis Fournol, l'avocat qui les accompagne.



En quoi ce fonds de dotation offre-t-il des possibilités de valorisation de l'œuvre ?

Barbara Pascarel : Par rapport à des éditeurs, à des institutions culturelles, à des mécènes éventuels, le fonds de dotation offre une structure plus lisible, et fait de nous des interlocuteurs légitimes. L'un des enjeux est de rééditer le travail de F'murrr. Il reste un auteur historique du catalogue Dargaud qui a entamé la publication d'une intégrale du Génie des Alpes (2 volumes parus, 3 autres à paraître). Dargaud a repris également Les Aveugles et Pauvre Chevalier dans des éditions augmentées de nombreuses esquisses inédites que nous leur avons fournies. Dans le cadre de l'intégrale, nous recherchons et proposons des documents complémentaires, nous sollicitons des préfaciers (après Jean-Christophe Menu pour le premier tome, Pacôme Thiellement pour le deuxième et Jean-Pierre Mercier pour le prochain). Il reste quantité de beaux albums de F'murrr à rééditer : *Au loup !*, *Tartine de clous*, et au delà de Dargaud, ses récits pour Casterman comme *Tim Galère*, *Jehanne au pied du mur* ou *Le Char de l'État...*, qui ne sont plus disponibles non plus.

Elisabeth Walter : Plus largement, à travers le fonds de dotation, nous souhaitons entretenir la flamme fmurrienne ! Créer un site internet, entreprendre le catalogage des œuvres de F'murrr, les numériser ... Mais c'est un travail de titan. Il faudrait, idéalement, trouver des thésards capables d'inventorier, de documenter le travail de création... Cela demande une méthodologie mais surtout une solide connaissance des auteurs et de la généalogie du 9e art. Espérons que le désintérêt des historiens de l'art sera bientôt complètement dépassé et que de plus en plus de chercheurs lui consacreront leurs travaux. F'murrr y a toute sa place.